

Décision 22-DCC-231 du 29 novembre 2022

relative à la prise de contrôle conjoint des sociétés Gablin et Vlame par les sociétés Uluru et ITM Entreprises

Posted on: 30 novembre 2022 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notificante

Uluru et ITM Entreprises

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Gablin
Vlame

Lire

le texte intégral de la décision

138.24 Ko